

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie
=====
REGION DE L'EST
=====
DEPATEMENT DU HAUT-NYONG
=====
COMMUNE DE MINDOUROU
=====
COMMISSION INTERNE DE PASSATION
DES MARCHES
=====



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland
=====
EAST REGION
=====
DEPUPPER NYONG DIVISION
=====
MINDOUROU COUNCIL
=====
INTERNAL TENDER BOARD
=====

MAITRE D'OUVRAGE :
MAIRE DE LA COMMUNE DE MINDOUROU

AUTORITE CONTRACTANTE :
MAIRE DE LA COMMUNE DE MINDOUROU
COMMISSION COMPETENTE :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° /AONO/C.MROU/SG/CIPM/2021 DU POUR LA CONSTRUCTION
D'UNE PEPINIERE DE CACAOIERS A MALENE LA COMMUNE DE MINDOUROU DEPARTEMENT DU
HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT : FONDS PROPRE COMMUNE - EXERCICE 2021
IMPUTATION BUDGETAIRE : 222 250

REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

2021

Règlement Particulier de l'Appel d'Offres

Les dispositions ci-après, qui sont spécifiques aux Travaux faisant l'objet de l'Appel d'Offres, complètent ou, le cas échéant, modifient les dispositions du RGAO. En cas de conflit, les dispositions ci-après prévalent sur celles du RGAO.

Généralités	
1.	<p>Définition des travaux : la construction d'une pépinière de cacaoyers à MALENE dans la Commune de Mindourou, Département du Haut-Nyong Région de l'Est ;</p> <p>Les travaux à réaliser porte sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avoir des sachets ; • Bonne semence venant des champs semenciers agréées par le MINADER ou l'IRAD. • Identifier les sites de chaque pépinière ; • Poteaux pour construire une ombrière dans chaque site ; • Palmes pour construire l'ombrière de chaque site ; • Remplir les sachets de terre de chaque site ; • Disposer les sachets remplis de terre dans les planches de chaque site ; • Terre noire ; • Point d'eau à proximité de la pépinière ; • Fongicides ; • Insecticides ; • Pulvérisateurs ; • Arrosoirs
1.1.	<p>Nom et adresse du Maître d'Ouvrage : Monsieur le Maire de la Commune de MINDOUROU</p> <p>Référence de l'appel d'offres : Appel d'Offres National Ouvert</p> <p>N° <u> </u> /AONO/C.MROU/SG/CIPM/2021 DU <u> </u> POUR LA CONSTRUCTION D'une PEPINIÈRE DE CACAOYERS A MALENE DANS LA COMMUNE DE MINDOUROU, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST</p>
1.2.	Délai d'exécution : quatre (06) mois
2.1.	Source de financement : Fonds propre Commune de Mindourou, exercice 2021, imputation
2.	Provenance des matériaux, matériels et fournitures d'équipement de services à définir par les soumissionnaires
2.1.	<p>Principaux critères de qualification des soumissionnaires</p> <p>11.1 Principaux critères éliminatoires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Absence d'une pièce du dossier administratif ou non-conformité après 48 heures ; - Absence de la caution de soumission ; - Pièce falsifiée ou fausse déclaration ; - Absence d'un certificat d'activité semencière délivré à la DRCQ en qualité de producteur de plants ; - Absence de bonne semence venant des champs semenciers agréées par le MINADER ou l'IRAD ou la SODECAO ; - Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un Marché au cours des trois (03) dernières années et que l'entreprise ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ; - Avoir un technicien ou un ingénieur (preuve de CV) ; - caractéristiques techniques du matériel proposé ;

- Avoir obtenu moins de **80% des oui** des critères essentiels.

11.2 Les principaux critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

N°	CRITERES ESSENTIELS	POSITIF (OUI)	NEGATIF (NON)
1	Référence du soumissionnaire		
2	Respect des spécifications technique		
3	Disponibilité du matériel		
	Présentation de l'offre (01 sous critères)		

Seules les soumissions qui auront obtenu au moins **80% des oui**, seront admises à l'analyse financière.

- 2.3. Langue de l'offre : français ou anglais

La liste des informations sur la qualification visée à l'article 12 du RGAO devra être complétée et regroupée en trois volumes insérés respectivement dans des enveloppes intérieures et détaillée comme suit :

Enveloppe A - Volume 1. : dossier administratif

Le dossier administratif contiendra les pièces suivantes :

Le dossier administratif contiendra les pièces suivantes :

- a) La déclaration d'intention de soumissionner timbrée (suivant modèle joint);
- b) Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Première Instance ou tout autre document établi par l'institution compétente du pays de résidence du soumissionnaire étranger datant de moins de trois (03) mois précédant la date de remise des offres ;
- c) Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances du Cameroun, sauf disposition contraires prévues par la convention de financement ;
- d) La quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres d'un montant de vingt mille (20 000) FCFA non remboursable.

e) La caution de soumission (suivant modèle joint) d'un montant égal à 160 000 (cent soixante mille) et d'une durée de validité de Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise des offres, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun, sauf dispositions contraires prévues par la convention de financement ;

f) Une attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par l'autorité compétente de l'organisme chargée de la régulation;

g) Une attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse datant de moins de trois mois ;

h) Une attestation de non redevance délivrée par l'autorité compétente de l'administration fiscale datant de moins de trois mois, certifiant que le soumissionnaire a effectué les déclarations réglementaires en matière d'impôts pour l'exercice en cours ;

i) La déclaration sur l'honneur attestant du non-abandon de marché au cours des trois dernières années et son absence sur la liste des entreprises défaillantes émise par le MINMAP.

En cas de groupement chaque membre du groupement doit présenter un dossier administratif complet, les pièces e, f, g étant uniquement présentés par le mandataire du groupement.

Enveloppe B - Volume 2 : Offre technique

b.1. Les renseignements sur les qualifications

Chaque soumissionnaire devra fournir :

- Avoir un technicien ou ingénieur agronome (CV) ;
- description de la méthodologie ;
- Absence d'un certificat d'activité semencière délivré à la DRCQ en qualité de producteur de plants ;
- Bonne semence venant des champs semenciers agréés par le MINADER ou l'IRAD ou la SODECAO ;
- Connaissance de la zone de l'une des langues locales.

b.2. propositions techniques

- délai de livraison de la fourniture ;
- bonne présentation de l'offre (intercalaire en couleur).

Le soumissionnaire remettra les copies dûment paraphées des documents à caractères administratif et technique régissant le marché, à savoir :

- i. Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) paraphés et signés à la dernière page;
- ii. Descriptif des fournitures (DF).

Enveloppe C. Volume 3 : Offre financière

Elle regroupe tous les éléments permettant de justifier le coût des prestations, à savoir :

c1. La soumission proprement dite, en original rédigé selon le modèle joint, timbré au tarif en vigueur, signée et datée ;

c2. Le Bordereau des prix unitaires dûment rempli ;

c3. Le Détail estimatif dûment rempli ;

c4. Le Sous-détail des prix et/ou la décomposition des prix forfaitaires ;

Les soumissionnaires utiliseront à cet effet les pièces et modèles prévus dans le Dossier d'Appel d'offres, sous réserve des dispositions de l'Article 19.2 du RGAO concernant les autres formes possibles de caution de soumission.

NB : Les différentes parties d'un même dossier doivent obligatoirement être séparées par les intercalaires de couleur aussi bien dans l'original que dans les copies, de manière à faciliter son examen.

Prix de l'offre

4.1. [Préciser l'incoterm, le lieu ou port de terme de commerce utilisé.]

42. Les prix du marché ne sont pas révisables.

Préparation et dépôt des offres

5.1 Période de validité des offres :

La période de validité des offres est de 90 jours à partir de la date limite de dépôt des offres.

5.2. Nombre de copies de l'offre qui doivent être remplies et envoyées : un (01) original et six (06) copies marqués comme tels.

5.3. Adresse du Maître de l'Ouvrage à utiliser pour l'envoi des offres : Mairie de MINDOUROU.

Numéro de l'appel d'offres : N°/AONO/C.MROU/SG/CIPM/2021 du

5.4. Date et heure limites de dépôt des offres : à 11 heures

Date et heure d'ouverture des offres : à 12 heures

Attribution de la Lettre Commande

6. Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre Commande au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés